



MARTIN, Jean (2026) : « L'inaptitude dans l'exercice de ses fonctions », en d'autres termes une impéritie

Les temps changent, non seulement au niveau climatique mais aussi, apparemment, dans les Etats démocratiques et leurs institutions ...

C'est ce que dénonce Jean Martin, dans un billet personnel consacré à l'organisation fédérale de l'environnement d'un pays, la Suisse, pourtant réputée, il y a quelques années encore, pour son engagement en la matière.

Tout en ayant quelques critiques, j'ai de la tendresse pour ce pays et une grande estime pour sa culture civique et son système institutionnel : le fait que, par exemple, les membres des exécutifs suisses soient élus à titre individuel et non pas, comme dans certains pays voisins, nommés au sein d'un cabinet placé sous l'autorité d'un premier ministre lui-même venu d'ailleurs ...

Pour autant, même si nos magistrats sont les derniers généralistes, comme le disait un ami vaudois, on attend a minima que le Chef ou la Cheffe d'un département fédéral s'intéresse aux missions qui lui sont confiées, et, dans la mesure du possible, en connaisse les principaux enjeux.

Or, à l'évidence, la Suisse est aujourd'hui un cas d'école où, de façon étonnante, le ministre fédéral de l'environnement actuel bénéficie d'un solide passé climatosceptique, qui certes le rend familier du sujet pour mieux en contester la nature, et l'a conduit officiellement à repousser un bon projet de loi « carbone », il y a quelques années.

La presse s'est tout récemment fait aussi l'écho, sources à l'appui, que le même magistrat n'aimerait pas les mots « climat » et « biodiversité » et qu'il aurait invité ses équipes à bannir ces « gros mots » des documents officiels.

Ainsi, aux côtés des Etats Unis, la Suisse serait actuellement l'un des rares pays à réfuter aussi la nécessité de préserver ce qu'il reste encore de vivant sur cette planète.

Cherchez l'erreur, au moment où les changements climatiques montrent si clairement leurs effets désastreux, y compris sur l'économie, à l'image du dernier été, caniculaire et qui n'en finit pas, et où l'on observe une dégradation accélérée et quasi-universelle de la biodiversité.

Pourtant les indignations du moment, y compris celles de membres de la classe politique aux niveaux cantonal et fédéral, n'ont suffi à ce jour, sinon à destituer le « potentat » en place, pas même à ébranler ses certitudes.

C'est mon avis et je le partage, pourrait-on dire ...

On mesure là les limites du mandat représentatif, quand un élu agit à l'encontre des attentes d'une large proportion de citoyens qui implorent sous l'effet thermique d'une économie carbonée où les moteurs à explosion et autres innovations pétro-chimiques guident alertement l'humanité vers un futur sans avenir.

Plus que jamais, j'aimerais qu'il en soit ainsi en matière d'environnement également, de la part de nos élus, désignés pour faire avancer les choses et non pas pour réfuter les

évidences établies sur la base de connaissances robustes, en gageant la survie de leurs concitoyens.

« I have a dream » disait Martin Luther King, en 1963, dans une révélation puissante. Etre à sa place dans l'exercice de ses fonctions, serait-ce déjà là un rêve ou une utopie ?

Conditions d'utilisation : ce texte peut être utilisé et partagé aux conditions suivantes :

- créditer l'auteur(e)
- fournir le lien du texte sur [le site de la Fondation](#)
- ne pas l'utiliser à des fins commerciales.